

# ))) L'ECHO

DE HAUTEVILLE



N° 75 / Novembre 2023



# Bibliothèque

## Lis-moi tout

Chemin des branches 5  
à HAUTEVILLE

### Horaires

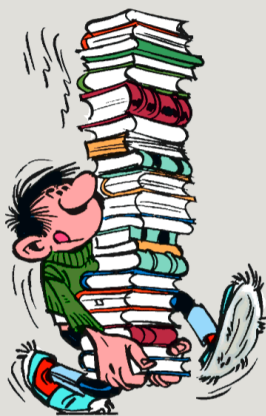
Lundi : 17h00-18h15  
Mercredi : 14h00-16h00  
1<sup>er</sup> samedi : 10h00-11h15  
du mois

Vacances scolaires : fermé  
Vacances d'été : consulter notre site

### Tarifs

Adultes : 17 francs /an  
Enfants : 10 francs /an

Gratuit pour les petits  
(en dessous de la classe de 3H)



### Contact

lis-moi-tout@hotmail.com  
<https://lismoitout.wixsite.com/bibliotheque>



La bibliothèque fonctionne depuis 2016 grâce aux bénévoles.  
Nous cherchons des bénévoles pour assurer sa continuité,  
n'hésitez pas à nous contacter !



COMMUNE  
HAUTEVILLE



COMMUNE  
Corbières

## Sommaire

Convocation à l'assemblée communale	p. 4
Budget 2024	p. 5
Eau potable – Création d'une porte au réservoir d'Impart	p. 6
Pont des Fourches	p. 7
Jardin du souvenir	p. 7
Nouveau conseiller	p. 8
Déneigement routes communales – Taille haies	p. 8
Ancienne laiterie	p. 9
Fermeture bureau communal	p. 9
Sapins	p. 9
Vente de terrain	p. 10
Pro Senectute	p. 11
Service de l'énergie – Assainissement des bâtiments	p. 11
Eau communale	p. 12
Réduction primes assurance-maladie	p. 14
Service Aide aux proches	p. 16
Puériculture – calendrier consultations	p. 17
Publicités	p. 18
APECH	p. 22
Association du Quartier de Longemort	p. 24
Acquisition d'un chien	p. 25
Publicités	p. 26
Numéros utiles	p. 27

## Assemblée communale - Convocation

Les citoyennes et citoyens acti-ve-f-s de la Commune de Hauteville sont convoqué-e-s en assemblée communale ordinaire le

# LUNDI 11 DÉCEMBRE 2023, À 19H00 À LA SALLE OTAVELA

### LISTE DES OBJETS A TRAITER

1. **Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée : celui-ci est à la disposition des personnes intéressées au bureau communal et peut être consulté sur le site internet : [www.hauteville.ch](http://www.hauteville.ch)**
2. **Budget 2024**
  - 2.1 Présentation du budget de résultats  
Rapport de la commission financière
  - 2.2 Budget des investissements
    - a) Eclairage public – remplacement des luminaires par des LED
    - b) Pose de 4 lampadaires supplémentaires à la Route de la Fin
    - c) Création d'un chemin piétonnier Longemort – crédit supplémentaire
    - d) Achat d'une benne pour le tracteur
    - e) Achat de chaînes à neige pour le tracteur
    - f) Réalisation d'une porte étanche au réservoir d'Impart
    - g) Rénovation du pont des Fourches – crédit supplémentaire
    - h) Création d'un jardin du souvenir au cimetière
    - i) Création d'un chemin en pavés au cimetière
  - 2.3 Approbation finale des budgets de résultats et d'investissements
3. **AIS Association intercommunale du bassin de la Sionge – modification et approbation des statuts**
4. **Divers**

Tous les documents relatifs aux objets à traiter durant l'assemblée peuvent être consultés au bureau communal, pendant les heures d'ouverture de l'administration communale.

Le Conseil communal

## BUDGET 2024

### BUDGET DE RESULTATS

0. Administration générale	
1. Ordre et sécurité publics, défense	
2. Formation	
3. Culture, sport et loisirs	
4. Santé	
5. Prévoyance sociale	
6. Trafic et télécommunications	
7. Protection environnement et aménagement	
8. Economie publique	
9. Finances et impôts	
Totaux	
Résultat du budget de résultats	

Charges	Produits
686 066.55	107 200.00
69 730.00	28 270.00
944 901.60	168 035.00
41 060.00	5 200.00
327 189.05	2 000.00
347 568.15	875.00
233 821.85	100.00
323 670.80	259 878.90
66 338.00	2 100.00
142 160.30	2 782 846.80
<b>3 182 506.30</b>	<b>3 356 505.70</b>
<b>173 999.40</b>	

### BUDGET DES INVESTISSEMENTS

0. Administration générale	
1. Ordre et sécurité publics, défense	
2. Formation	
3. Culture, sport et loisirs	
4. Santé	
5. Prévoyance sociale	
6. Trafic et télécommunications	
7. Protection environnement et aménagement	
8. Economie publique	
9. Finances et impôts	
Totaux	
Résultat du budget des investissements	

4 300.00	
20 000.00	
94 600.00	
98 430.00	21 000.00
10 000.00	
<b>227 330.00</b>	<b>21 000.00</b>
	<b>206 330.00</b>

## Eau potable – Création d'une porte au réservoir d'Impart

Le bâtiment situé en amont du village est composé de deux réservoirs. L'un est prévu pour la défense incendie (200m<sup>3</sup>) et l'autre pour l'approvisionnement en eau potable (300m<sup>3</sup>).

Lors de la dernière inspection cantonale du SAAV (Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires) de cet automne, il a été constaté que l'accès direct au-dessus du plan d'eau des réservoirs d'Impart n'est pas conforme aux règles techniques. Le délai pour modifier l'accès aux réservoirs est fixé à l'année 2025.

Actuellement, les réservoirs sont équipés d'un couvercle bombé. Ils devront être équipés d'une porte étanche pour que l'accès se fasse uniquement si le réservoir est vide.

Pour les investissements 2024, une porte sera prévue. Le montant de l'investissement est de CHF 27'000.-.



Porte étanche au réservoir du Tavalet



Actuellement, l'accès aux réservoirs d'eau potable au bâtiment d'Impart est prévu par des couvercles bombés.

## Pont des Fourches

Les travaux de rénovation du Pont des Fourches sont terminés. Nous sommes toujours dans l'attente des subventions promises par le Service des biens culturels. Le dossier a également été transmis à la Confédération pour obtenir des subventions, ce pont étant unique dans le canton de Fribourg, il est recensé d'importance nationale.



## Jardin du souvenir



### **Création d'un jardin du souvenir et d'un chemin en pavés au cimetière**

Avec l'entrée en vigueur du nouveau règlement du cimetière, la commune avait l'obligation de créer un jardin du souvenir. Après réflexion et en collaboration avec le Conseil de paroisse, l'Exécutif communal va aménager un jardin du souvenir le long du jardin de la cure paroissiale. Ce jardin du souvenir sera créé de manière semblable à celui du cimetière de La Roche (cf. photo). Lors de ces aménagements, une nouvelle allée en pavés sera créée.

## Nouveau conseiller communal – Présentation



Agé de 42 ans, je suis originaire du Nord de la France où j'y ai vécu pendant 18 ans. Par la suite, j'ai été admis dans le corps de la gendarmerie française, où j'ai passé une dizaine d'années. J'ai sillonné les quatre coins de l'hexagone, comme gendarme sous-officier du peloton d'intervention à la brigade territoriale.

Ayant profité d'une reconversion professionnelle, j'ai effectué ma formation d'enseignant de la conduite en France. Tombé amoureux de la Suisse, en venant en vacances dans ma famille, nous avons décidé avec mon épouse de nous y installer et de suivre les validations nécessaires de nos diplômes afin d'exercer nos métiers respectifs.

Depuis 2012, j'exerce la profession de moniteur auto-école comme indépendant à Fribourg, où je suis associé à l'auto-école MyL, à la route du Jura.

En prenant la décision de m'investir comme conseiller communal, je m'engage à être disponible pour la population, et présent pour le bon fonctionnement de la commune.

## Déneigement routes communales – Taille des haies

Le service hivernal sera assuré dès les premières neiges par Messieurs Dominique et Loïc Magnin qui ont été mandatés par le Conseil communal. Nous vous rappelons que la commune s'est équipée d'un tracteur, d'une lame et d'une saleuse (matériel repris de l'entreprise Yerly SA).

Dans le but de faciliter le déneigement de nos routes communales, nous remercions chaque habitant de laisser les accès publics libres (aucun stationnement de véhicules sur la voie publique).

En outre, comme chaque année, tout propriétaire a l'obligation de procéder à l'émondage des arbres et arbustes et tailler les haies vives bordant les voies publiques et privées.



## Ancienne laiterie – Nouvelle boulangerie

Les aménagements intérieurs de l'ancienne laiterie touchent à leur fin. Le Conseil communal a le plaisir de vous informer que **dès le 1er décembre 2023**, M. Reynald Grangier y ouvrira une boulangerie-épicerie.

L'Exécutif communal lui souhaite la bienvenue dans notre village et espère que ce petit magasin rencontrera un franc succès. Nous vous remercions d'ores et déjà de l'accueil que vous réserverez à ce nouveau commerce !

En 2024, le toit et les façades du bâtiment seront refaits. Ces travaux nécessiteront temporairement la mise en place d'échafaudages. Nous comptons d'ores et déjà sur votre compréhension pour ces désagréments.



**Le Conseil communal et M. Grangier invitent la population de Hauteville à une porte ouverte le samedi 9 décembre 2023 de 9h30 à 12h00. Une verrée sera offerte.**

## Fermeture bureau communal – Vacances de fin d'année

Le bureau communal sera fermé du jeudi 21 décembre 2023 à 11h30 au vendredi 5 janvier 2024. Nous serons à nouveau à votre disposition dès le lundi 8 janvier 2024.

## Sapins de Noël

Comme chaque année, la commune offre à ceux qui le désirent un sapin de Noël. La remise des sapins aura lieu le samedi **16 décembre 2023 de 9h30 à 10h30** devant le complexe communal. Les sapins sont remis gratuitement, mais une petite collecte sera faite pour moitié en faveur des enfants de l'école primaire et pour moitié au profit des aînés de notre village.



## Vente de terrain

La commune de Hauteville met en vente une parcelle de 1'050 m<sup>2</sup> de terrain constructible, parcelle 655.

Cette parcelle est idéalement placée au centre du village, très proche d'un arrêt de bus.

Situé en Zone village 1 dans un périmètre environnant de sites construits de catégorie 3, la construction de maisons groupées sera privilégiée.

Toutes les personnes intéressées peuvent prendre contact avec M. Bernard Bapst au 079 815 60 61.



### Pro Senectute vous aide à remplir vos impôts !

Cette offre s'adresse **aux personnes dès 60 ans** domiciliées dans le canton de Fribourg, avec une déclaration **d'impôts dite simple** (pas d'immobilier secondaire, pas de portefeuille de titres, pas de frais effectifs).

Remplir sa déclaration d'impôts est souvent synonyme de stress et s'apparente plus à une corvée qu'à autre chose. Si vous ne savez pas quelles déductions appliquer ou avez simplement peur d'en oublier, le service de déclaration d'impôts est là pour vous !

Pro Senectute vous offre la possibilité depuis plusieurs années de faire remplir votre déclaration d'impôts avec un-e bénévole expérimenté-e. Vous ne souhaitez pas ou ne pouvez pas vous déplacer dans nos bureaux ? Pas de soucis ! Nous avons des bénévoles qui se déplacent aussi à votre domicile.

Pour l'année 2024, ce service aura lieu **du 29 janvier 2024 au 30 avril 2024**.

La prise de rendez-vous se fera **dès le 15 janvier 2024 uniquement** par téléphone (numéros ci-dessous).

N'hésitez pas à demander le flyer au **026 347 12 92** ou **026 347 12 40**.

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi 8h30-11h30 / 13h30-16h30.

Pro Senectute Fribourg – Passage du Cardinal 18, 1700 Fribourg

[www.fr.prosenectute.ch](http://www.fr.prosenectute.ch)

## Service de l'énergie – Assainissement de vos bâtiments



**Le Programme Bâtiments Fribourg**  
Assainir, ça paye.

Un financement est prévu pour l'amélioration de la classe CECB de l'enveloppe de vos bâtiments. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter:

Canton de Fribourg  
Service de l'énergie  
Bd de Pérolles 25  
1700 Fribourg

<https://www.fr.ch/deef/sde>

## Eau communale

### Information sur la qualité de l'eau potable du réseau

**Bases légales :** Article 5 de l'ordonnance du DFI (Département fédéral de l'intérieur) sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public du 16 décembre 2016. Toute personne qui exploite des infrastructures d'eau potable pour remettre de l'eau potable aux consommateurs est tenue d'informer ceux-ci au moins une fois par année, de manière exhaustive, au sujet de la qualité de l'eau potable.

**Information :** L'eau du réseau est analysée périodiquement par le laboratoire cantonal à Fribourg. Durant l'année 2022, 21 analyses ont été réalisées. Les prélèvements ont été effectués à la station de pompage du Tavalet avant et après UV, au réservoir de Bonne Fontaine avant et après UV, chez deux abonnés ainsi qu'après les nettoyages des réservoirs.

Sur la base des rapports d'analyse du 11 avril 2022 et du 7 novembre 2022 du laboratoire cantonal, nous vous informons des résultats ci-dessous :

**Contexte :** Ces prélèvements ont été effectués dans le cadre de l'autocontrôle.

Conditions météo :

**05.04.22 :** dernières 24 heures : faibles précipitations ; 2-5 jours : précipitations / fonte des neiges.

**03.11.22 :** dernières 24 heures : sec ; 2-5 jours : faibles précipitations.

**Qualité microbiologique et chimique :** Sur la base des prélèvements effectués le 5 avril et le 3 novembre 2022 deux des échantillons analysés ne correspondaient pas aux normes.

Le premier présentait un taux d'*Enterococcus* spp. trop élevé. Après de nouvelles analyses, il s'est avéré qu'un corps étranger est venu contaminer le récipient lors de la prise d'échantillon. Le second présentait une turbidité légèrement trop élevée.

Les mesures correctives ont été prises et un rapport complet a été transmis au SAAV pour ces deux cas.

**Dureté totale de l'eau :** La dureté totale de l'eau varie entre **17.4** et **31.7** degrés français, ce qui donne une eau moyennement douce à assez dure.

Une eau peut être classée de la manière suivante :

Dureté totale En mmol/l	Appréciation	Dureté totale En °F	Dosage de poudre à lessive
0 – 0.7	très douce	0 – 7	- - -
0.7 – 1.5	douce	7 – 15	- -
1.5 – 2.5	moyennement douce	15 – 25	-
2.5 – 3.2	assez dure	25 – 32	+
3.2 – 4.2	dure	32 – 42	++
au dessus de 4.2	très dure	au dessus de 42	+++

La dureté totale de l'eau varie en fonction de la quantité d'eau fournie par les sources de la Tsabier et de Crau Bourret, dont l'eau est plus douce que celle provenant du puits du Tavalet.

**Teneur en nitrate** : La teneur en nitrate est de 1 à 10 mg/l. (tolérance 40 mg/l)

**Provenance de l'eau** : L'eau provient de la source de la Tsabier et du puits du Tavalet (commune de Hauteville) ainsi que de la source de Crau Bourret (commune de Corbières).

**Traitement** : L'eau est désinfectée par UV (ultraviolet) uniquement. Elle ne subit aucune adjonction et n'est pas filtrée.

**Conclusion** : Hormis les 2 cas relevés et corrigés ci-dessus, les résultats des analyses physico-chimiques et microbiologiques effectuées sur les échantillons prélevés en 2022 sont conformes aux normes en vigueur pour l'eau potable.

### **Sources privées**

**Bases légales** : Règlement sur l'eau potable (REP, RSF 821.32.11)

**Art. 16** Eau potable distribuée à des tiers (art. 22 al. 1 LEP)

<sup>1</sup>Quiconque distribue de l'eau potable à des tiers sur le territoire communal doit s'annoncer à la commune. En outre, dans le cadre des obligations d'autocontrôle, il doit fournir au Service des échantillons aux fins d'analyse.

**Art.19** Fréquence des prélèvements et des analyses (art. 22 al. 2 LEP)

<sup>1</sup>La fréquence des prélèvements et des analyses est fixée en fonction de l'importance des infrastructures, de la qualité de l'eau, d'un traitement éventuel, de l'analyse et l'évaluation des risques ou d'autres éléments particuliers. **Pour les petits distributeurs 2 analyses par an sont exigées. Celles-ci doivent être faites auprès du Laboratoire Cantonal.**

**Fuite d'eau sur conduite privée** : Si vous entendez une vibration ou un bruit sourd dans votre conduite d'eau, proche du compteur, veuillez informer l'administration communale ou le fontainier.

**Danger de gel** : Afin d'éviter tout danger de gel de vos conduites, n'oubliez pas de purger vos installations.

### **Renseignements supplémentaires :**

Chassot Nicolas, fontainier, au 079/504.91.60

e-mail : [nicolas.hauteville@gmail.com](mailto:nicolas.hauteville@gmail.com)



# Réduction des primes d'assurance-maladie

## Mémento concernant la réduction des primes d'assurance-maladie 2024

L'Etat accorde des subsides destinés à la réduction des primes d'assurance-maladie. Pour l'année citée en titre, ces subsides sont octroyés selon les dispositions de la loi du 24 novembre 1995 d'application de la loi fédérale sur l'assurance-maladie et de l'ordonnance du Conseil d'Etat du 8 novembre 2011 concernant la réduction des primes d'assurance-maladie (ORP).

### 1. Qui a droit à une réduction de primes ?

Les assurés ou les familles dont le revenu déterminant n'atteint pas les limites ci-après ont droit à une réduction de primes (le cas échéant, également pour leur conjoint et leur(s) enfant(s) à charge) :

	Célibataire/ Divorcé(e) Veuf(ve) / Séparé(e)	Couple marié
Sans enfant à charge	CHF 37'000.--	CHF 65'000.--
1 enfant à charge	CHF 57'400.--	CHF 79'000.--
2 enfants à charge	CHF 71'400.--	CHF 93'000.--
3 enfants à charge	CHF 85'400.--	CHF 107'000.--
4 enfants à charge	CHF 99'400.--	CHF 121'000.--
5 enfants à charge	CHF 113'400.--	CHF 135'000.--
6 enfants à charge	CHF 127'400.--	CHF 149'000.--

### 2. Calcul du revenu déterminant

#### 2.1. Contribuables assujettis à l'impôt ordinaire

Le revenu déterminant au sens de l'article 14 LALAMal est donné par le revenu annuel net de l'avis de taxation fiscale du canton de Fribourg (code 4.910) de la période fiscale qui précède de deux ans l'année pour laquelle le droit à la réduction des primes est examiné (année x – 2 ans), auquel sont ajoutés :

##### 2.1.1 pour le contribuable salarié ou rentier

- les primes et cotisations d'assurance (codes 4.110 à 4.140)
- les intérêts passifs privés pour la part qui excède 30 000 francs (code 4.210)
- les frais d'entretien d'immeubles privés pour la part qui excède 15 000 francs (code 4.310)
- le vingtième (5%) de la fortune imposable (code 7.910)

##### 2.1.2 pour le contribuable indépendant

- les primes caisse-maladie et accidents (code 4.110)
- les autres primes et cotisations (code 4.120)

- le rachat d'années d'assurance (2ème pilier, caisse de pension) pour la part qui excède 15 000 francs (code 4.140)
- les intérêts passifs privés pour la part qui excède 30 000 francs (code 4.210)
- les frais d'entretien d'immeubles privés pour la part qui excède 15 000 francs (code 4.310)
- le vingtième (5%) de la fortune imposable (code 7.910)

## 2.2 Exception

N'ont pas droit à une réduction des primes à l'assurance-maladie les personnes ou les familles dont le revenu net (code 4.910) ou la fortune imposable (code 7.910) excèdent 150'000 francs de revenu ou 250'000 francs de fortune, et les personnes faisant l'objet d'une taxation fiscale d'office.

### 2.2.1 Personnes assujetties à l'impôt à la source

Pour les personnes imposées à la source, le revenu déterminant correspond à 80 % du revenu brut soumis à l'impôt, augmenté du vingtième de la fortune imposable de l'année qui précède de deux ans celle pour laquelle le droit à la réduction des primes est examiné (année x – 2 ans).

## 3. Quand et où faut-il présenter la demande ?

Le formulaire « Demande de réduction des primes » doit être complété, signé et adressé à la Caisse cantonale de compensation du canton de Fribourg et accompagné des documents requis pour l'examen du droit. **La demande de réduction des primes doit être présentée au plus tard le 31 août de l'année citée en titre (La date de réception à la Caisse AVS fait foi en tant que date de dépôt de la demande).** La Caisse AVS n'entre pas en matière sur les demandes présentées après cette échéance.

## 4. Début du droit à la réduction des primes

Le droit à la réduction naît au plus tôt le premier jour du mois au cours duquel la demande est déposée auprès de la Caisse cantonale de compensation du canton de Fribourg.

## 5. Que doit-on joindre à la formule de demande ?

Chaque demande doit être accompagnée des documents suivants :

- pour les personnes assujetties à l'impôt à la source, une attestation d'impôt à la source 2022 délivrée par le Service cantonal des contributions (SCC);
- certificat(s) d'assurance-maladie valable(s) dès le 1er janvier 2024;
- attestation d'études ou copie du contrat d'apprentissage pour les enfants à charge âgés de 19 à 25 ans.

Caisse de compensation – [www.caisseavsfr.ch](http://www.caisseavsfr.ch) – 026 426 70 00

### Service de relève et d'accompagnement à domicile

---

- Vous vous occupez régulièrement d'une personne âgée ou malade et avez besoin parfois d'être remplacé ?
- Vous viviez chez vous mais avez besoin de soutien ?

Une auxiliaire de santé CRS accompagne la personne à domicile, offre une présence rassurante et l'aide dans les activités de la vie quotidienne : habillage, aide pour l'hygiène, promenade et sorties, accompagnement chez le médecin, suivi des médicaments, aide pratique au domicile, tâches administratives.

Nous intervenons régulièrement ou ponctuellement selon vos besoins, entre 3 et 8h par jour.

### Repas accompagnés

---

- Vous avez besoin d'aide et de compagnie pour les repas ?
- Votre parent ne mange plus ou mal et vous vous faites du souci ?

Un-e auxiliaire de santé CRS accompagne la personne à domicile dans toutes les étapes du repas : définir le menu, faire les courses, gérer les réserves, cuisiner et manger ensemble, aider pour la prise alimentaire et passer un moment convivial ensemble !

### Bons de 3h gratuites

---

Vous voulez tester nos services sans vous engager ? Profitez de nos 3h gratuites !

### Bon à savoir

Nos tarifs sont définis en fonction du revenu mensuel et de la fortune. Remboursés par les prestations complémentaires et dans certains cas par les assurances maladies complémentaires

### Renseignements et demandes

Tél. : 026 347 39 79 du lundi au vendredi de 07h30-11h30

Croix-Rouge fribourgeoise, Rue G.-Techtermann 2, 1700 Fribourg

[aide.aux.proches@croix-rouge-fr.ch](mailto:aide.aux.proches@croix-rouge-fr.ch)








## CALENDRIER DES CONSULTATIONS 2024 PUERICULTURE ET CONSULTATIONS PARENTS-ENFANTS District de la Gruyère

Toutes les consultations ont lieu sur rendez-vous, tél. no. 026/347.38.83

Lieu	Adresse	Dates et fréquence		
<b>Bulle</b>	Centre de puériculture Rue de la Sionge 67 rez-de-chaussée	<b>Sur rendez-vous, tous les jours de la semaine</b>		
<b>Châtel-sur-Montsalvens</b>	Salle communale Au Village 2 rez-de-chaussée	<b>Le 2<sup>ème</sup> mardi du mois, l'après-midi</b>		
		9 janvier	13 février	12 mars
		9 avril	14 mai	11 juin
		9 juillet	13 août	10 septembre
		8 octobre	12 novembre	10 décembre
<b>La Roche</b>	Foyer St-Joseph Rte de Fribourg 54 rez-de-chaussée	<b>Le 3<sup>ème</sup> lundi du mois, l'après-midi</b>		
		15 janvier	19 février	18 mars
		15 avril	13 mai (2ème)	17 juin
		15 juillet	19 août	16 septembre
		21 octobre	18 novembre	16 décembre
<b>Sâles</b>	Nutripassion Route de la Joretta 23 sous-sol	<b>Le 3<sup>ème</sup> mercredi du mois, l'après-midi</b>		
		17 janvier	21 février	20 mars
		17 avril	15 mai	19 juin
		17 juillet	21 août	18 septembre
		16 octobre	20 novembre	18 décembre
<b>Villars-sous-Mont</b>	Home de la Vallée de l'Intyamon Rte de l'Intyamon 117 1 <sup>er</sup> étage	<b>Le 4<sup>ème</sup> lundi du mois, l'après-midi</b>		
		22 janvier	26 février	25 mars
		22 avril	27 mai	24 juin
		22 juillet	26 août	23 septembre
		28 octobre	25 novembre	23 décembre
<b>Centre de puériculture de la Gruyère</b>  Rue de la Sionge 67 1630 Bulle rez-de-chaussée				
		<b>Plus d'informations ?</b>  <b>Tél. 026/347.38.83</b>		

**RAIFFEISEN**



Demandez  
un entretien  
conseil dès  
maintenant

**L'alternative futée au  
compte épargne.**

Avec un plan d'épargne en fonds de placement, vous faites fructifier vos économies, tout en profitant d'une grande flexibilité. N'hésitez pas à nous parler de vos objectifs et de la façon dont vous souhaitez les concrétiser plus rapidement.

[raiffeisen.ch/epargne-en-fonds](http://raiffeisen.ch/epargne-en-fonds)



**ENSEMBLE,  
AGISSONS  
POUR LA  
TRANSITION  
ÉNERGÉTIQUE.**



**Nous recrutons !**

Paysages & Jardins  
**Morel** sàrl  
Pierres naturelles • Entretien • Aménagements  
Kevin Morel - Rte de l'Intyamon 18 - 1669 Neirivue



# Nouveau !

**ACD**<sup>®</sup>  
GREENHOUSES & GARDEN PAVILLIONS

Nous sommes ravis de vous annoncer que nous sommes revendeur régional officiel des serres ACD

Avec notre grand choix de serres, vous pouvez prolonger votre saison de culture et de récolte, créer un véritable paradis végétal ou créer un magnifique espace de vie !

Plus d'infos sur [www.serre-acd.ch](http://www.serre-acd.ch) ou sur [www.paysages-jardins-morel.ch](http://www.paysages-jardins-morel.ch) ou au 079/916.08.94



Paysages & Jardins  
**Morel** sàrl



**Plantations – Taille – Entretien –  
Aménagements – Pierres naturelles**

Kevin Morel, Route de l'Intyamon 18 – 1669 Neirivue  
079/916.08.94 – [www.paysages-jardins-morel.ch](http://www.paysages-jardins-morel.ch)



Génie civil - Maçonnerie - Aménagements Extérieurs



079 777 37 35  
www.reisch-construction.ch

The advertisement for Brodard Services Hauteville has a yellow top half and a dark blue bottom half. In the top left, a white banner says "depuis 2002". In the center, a white silhouette of a person using a backhoe loader is shown. To the right, the text "BRODARD SERVICES" is written in large, bold, white letters with a blue outline, and "Hauteville" is written below it in a white, italicized font. At the bottom, the text "TERRASSEMENT | ENDIGUEMENT | NETTOYAGE FORESTIER" is written in yellow, and "078 850 98 76 | brodard-services.ch" is written in white.

**APERÇU DES ATELIERS**  
**PROGRAMME COMPLET SUR [WWW.ELOIZ-ECRIT.COM](http://WWW.ELOIZ-ECRIT.COM)**

**Ecrivains du dimanche**  
+16ans  
1 dimanche sur 2 / 15h-18h  
45CHF

**+50 ans**  
1 jeudi sur 2 / 13h30-16h30  
45CHF

**Ecrivez jeunesse!**  
14-18ans  
1 dimanche sur 2 / 11h-14h  
45CHF

**Le temps d'un weekend**  
1 WE par mois / 9h-17h  
200CHF

**Club des écrivains**  
1 dimanche sur 2 / 14h-18h  
15CHF



*Ateliers Eloiz*

Écriture créative

Des ateliers thématiques, personnalisés ou privés sont aussi possibles. Il suffit de demander!

**INFORMATIONS, DATES ET INSCRIPTIONS**  
**[WWW.ELOIZ-ECRIT.COM](http://WWW.ELOIZ-ECRIT.COM) / 079 728 17 10**

A Bulle et aux alentours

**Écriture créative**  
**Ateliers pour débutants**  
**et expérimentés**

[www.eloiz-ecrit.com](http://www.eloiz-ecrit.com)



**DÉCOUVRIR, OSER, PERSÉVÉRER, S'AMUSER**

On a tous quelque chose à dire



# L'Association des Parents d'Elèves de Corbières-Hauteville (APECH)

a le plaisir de vous inviter aux événements suivants :

**VENDREDI 15.12.23 À 18H00 : FENÊTRE DE L'AVENT**  
À HAUTEVILLE, DEVANT LA BIBLIOTHÈQUE LIS MOI TOUT

**SAMEDI 03.02.24 À 14H00 : APRÈS-MIDI JEUX**  
À HAUTEVILLE, SALLE OTAVELA

**VENDREDI 26.04.24 À 20H00 : SOIRÉE AVEC UN MAGICIEN**  
À HAUTEVILLE, SALLE OTAVELA

Tous ces événements sont **gratuits** avec un chapeau à la sortie.

Nous remercions la commune d'Hauteville pour son soutien.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à aller voir sur les réseaux sociaux ou au pilier public.

## L'APECH, qu'est-ce que c'est ?

Créée en 2016 l'APECH a pour but de promouvoir le bien-être et l'épanouissement des enfants, notamment dans les domaines scolaires, parascolaires et périscolaires. Nous avons mis sur pied différentes animations pour les enfants ces dernières années comme les bricolages de la fête des pères, les soirées de contes pour Halloween. Mais notre plus grand projet a été l'ouverture de la bibliothèque « Lis-moi tout » à Corbières, implantée maintenant à Hauteville.

**Vous souhaiteriez devenir membre ?**

**Alors n'hésitez pas à contacter Susana Roulin (présidente) au 079/358.64.60.**

**Au plaisir de vous rencontrer**



# FENÊTRE DE L’AVENT

VENEZ NOMBREUX

**15**  
**DECEMBRE**  
**DE 18H À 20H**

**BIBLIOTHÈQUE LIS MOI TOUT**  
**CHEMIN DES BRANCHES 5**  
**HAUTEVILLE**





*Fenêtres de l'Avent  
1648 Hauteville*

Enfilez vos moufles et bonnets  
Munissez-vous de votre tasse favorite  
(fini les gobelets jetables)  
Venez trinquer à l'amitié et au bon voisinage!

sam. 2 déc., de 17h à 19h  
Famille Vasserot, chemin des Planches 18

mer. 13 déc., de 17h30 à 19h  
Famille Pralong, route du Lac 62

ven. 22 déc., de 18h à 20h  
Les voisins du Haut Impart  
chez Cindy Bérard, route Impart 63

Association du Quartier de Longemort





ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Changement LDCh au 01.01.2024

## Les étapes pour l'acquisition d'un nouveau chien



J'ai eu un chien au cours des dix dernières années.

**OUI**

J'ai déjà mon ID AMICUS.



**NON**

Je participe à un **cours théorique** auprès d'un-e éducateur-trice canin-e agré-e par le SAAV.

Je me rends auprès de ma commune pour obtenir mon ID AMICUS.

Je peux **acquérir** un chien et je dois l'inscrire dans AMICUS.

L'**éducation** de mon chien est importante. Je l'éduque par moi-même ou je prends des cours.

J'ai 18 mois pour éduquer mon chien et passer l'**évaluation pratique de conductibilité**. Je peux trouver la liste des éducateur-trice-s canin-e-s agréé-e-s sur le site du SAAV et prendre contact avec celui ou celle de mon choix.

Moi et mon chien avons **réussi** l'évaluation pratique de conductibilité.

Bonne suite!

Moi et mon chien avons **échoué** à l'évaluation pratique de conductibilité. Nous avons trois essais au total. Ensuite, l'éducateur-trice canin-ne aura l'obligation de l'annoncer auprès du SAAV.

Plus de renseignements sur  
[www.fr.ch/vie-quotidienne/animaux-de-compagnie/chiens](http://www.fr.ch/vie-quotidienne/animaux-de-compagnie/chiens)





**Frédéric  
Marchon**

Conseiller en assurances  
M 079 362 26 66  
frederic.marchon@mobiliere.ch

Agence générale Bulle  
Jacques Yerly  
mobiliere.ch/bulle

**la Mobilière**

1221340



BOULANGERIE  
**GRANGIER**


Nouveau à Hauteville dès le 1<sup>er</sup> décembre

Horaires

Du lundi au vendredi de 6h00 – 18h30

Samedi de 6h30 à 12h00

Dimanche de 7h00 à 12h00



**Menuiserie  
François Passaplan**

*Charpente - Rénovation*

☎ 079 230 27 19      1648 Hauteville



*Coiffure Béatrice*

**DAMES - MESSIEURS - ENFANTS - MARIAGES**

**SUR RENDEZ-VOUS**

026 912 38 90  
079 537 85 39

**Béatrice Brodard**  
Route de la Fin 42, 1648 Hauteville

## Numéros utiles

### Secrétariat communal

[commune@hauteville.ch](mailto:commune@hauteville.ch)

026 915 92 00

### Heures d'ouverture

Lundi 15h00 – 18h30

Mardi 14h00 – 16h00

Jeudi 8h00 – 11h00

ou sur rendez-vous

Contrôle des habitants [controle.habitant@hauteville.ch](mailto:controle.habitant@hauteville.ch) 026 915 92 02

Caisse communale [caisse@hauteville.ch](mailto:caisse@hauteville.ch) 026 915 92 01

Syndic (Bernard Bapst) 079 815 60 61

Agent AVS (Claudia Kolly) 026 915 92 01

Accueil extrascolaire 079 899 99 38

Secrétariat de l'UP Compassion, Bulle 026 919 61 00

UP Compassion, Bulle (urgences) 079 649 60 84

Médecin de garde pour la Gruyère 026 304 21 36

Pharmacie de garde 026 304 21 40

La Commune remercie chaleureusement les annonceurs et les donateurs généreux pour leur aide financière à l'impression de l'Echo. Sachez aussi que l'Echo est à votre disposition pour toutes communications.

Commune de Hauteville – **Rédaction de l'Echo**

Raiffeisen IBAN CH98 8080 8007 0690 7083 2

**Vos informations sont les bienvenues !**

*Le Conseil ainsi que le personnel  
communal vous adressent leurs  
meilleurs vœux de bonheur et de  
santé à l'approche des fêtes de fin  
d'année.*

